

flashactu

05.10.2015

La Direction condamne fermement les violences physiques survenues en marge du CCE

La Direction d'Air France tient à condamner avec la plus extrême fermeté les violences physiques qui se sont déroulées à la suite de l'interruption du CCE. Ces violences sont le fait d'individus isolés particulièrement violents. Une plainte sera déposée pour violences aggravées. Le dialogue social au sein d'Air France ne saurait être entaché par de tels actes.

